



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 29 MAI 2020

N°33-2020

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	19	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>
Présents	19	Présence du Secrétaire Général de Mairie aux séances du Conseil Municipal
Votants	19	

◇ Convocation du 26 mai 2020 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil vingt, le vendredi vingt neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 26 mai, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Mil'Lieu sous la présidence de Monsieur Gwénaël CRAHES, Maire

Etaient présents : M Gwénaël CRAHES, Mme Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Jérôme RETIF, Hubert DE CUSSAC, Mme Béatrice KOCH, M Stéphane DELANOE, Mmes Sabine LEDINGTON, Magaly BRIEY, M David PARIS, Mmes Virginie GUITTARD, Karine VULQUIN, MM Patrick HECHT, Mikael TUBAUD, Mme Delphine JEGU, MM Maxime GUISNEUF, Julien CADOREL, Mmes Gwenaëlle HORHANT, Noémie SAFFRE.

Absents excusés :

Procurations :

✍ Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire et conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du C.G.C.T, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise le ou la Secrétaire Général de Mairie à assister aux séances de l'assemblée pendant toute la durée des sessions obligatoires et facultatives, afin de seconder le conseiller municipal secrétaire de séance dans les travaux de compte-rendus.

Pour extrait conforme, le 2 juin 2020

Le Maire,

**Gwénaël CRAHES**